



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lézard vert // *Lacerta bilineata*

Statut

Assez commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexes IV	Oui (Doubs et Haute-Saône)	-

Répartition et populations

Le Lézard vert est dénommé *Lacerta bilineata* sous sa forme occidentale et *Lacerta viridis* sous sa forme orientale. Une limite nord-sud passant de l'Allemagne à l'Istrie (Croatie) sépare les deux espèces. Cette distinction est relativement récente, aussi, l'on peut retrouver dans la littérature l'appellation *Lacerta viridis* pour la forme occidentale. Le Lézard vert occidental *Lacerta bilineata*, que l'on retrouve donc en Franche-Comté, peut également être nommé Lézard à deux raies.

En France, on le retrouve sur la majeure partie du territoire. Il s'étend au nord jusqu'à une ligne passant par les départements de la Manche, l'Orne, l'Eure-et-Loir, l'Eure, l'Oise, l'Aisne, la Marne, la Haute-Marne, la Haute-Saône, le Bas-Rhin. Il est présent du niveau de la mer jusque vers 1500 mètres d'altitude dans le sud de la France.

D'après l'atlas herpétologique de Franche-Comté, l'aire de distribution du Lézard vert n'est pas très étendue en Franche-Comté (il est alors contacté sur 30% des mailles du carroyage utilisé dans le protocole Atlas). Inégalement répartie entre départements - plus présente dans le Jura que dans le Doubs ou en Haute-Saône -, l'espèce semble en régression en limite d'aire de répartition, au nord d'une ligne Dole-Besançon. Sur la période 2002-2011 ce reptile est signalé dans 22% des mailles de 10x10 km. Le Jura méridional, le Revermont, la vallée de la Loue et les plateaux calcaires de Haute-Saône (Vesoul, Champlitte, Gy) sont les principaux noyaux de la population. Deux données isolées entre Lure et Belfort restent à renouveler et à expliquer.

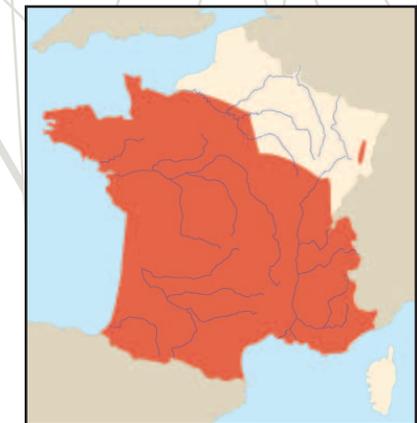
Habitat et écologie

L'habitat du Lézard vert doit être suffisamment ensoleillé tout en proposant de nombreux refuges (buissons, murgers, murets...). Des études suisses mettent en évidence, dans le choix des habitats, une préférence pour un microclimat moyennement humide. L'espèce évite donc les stations trop sèches, pauvres en végétation.

Dans le sud du massif du Jura, le milieu le plus fréquent est constitué de pelouses sèches à buis ou genévrier souvent sur coteaux plus ou moins pierreux. Le lézard vert occupe également les corniches et éboulis buissonneux, les lisières de forêt sèche, les talus de voie ferrée et de route, les haies en bordure de chemin, de vigne ou de pré, et même des murets de village, bord d'étang ... En remontant vers le nord, en limite de son aire de répartition, l'espèce devient plus exigeante et la diversité des habitats qu'il occupe s'amointrit pour se concentrer sur les pelouses sèches et les rares corniches non boisées.

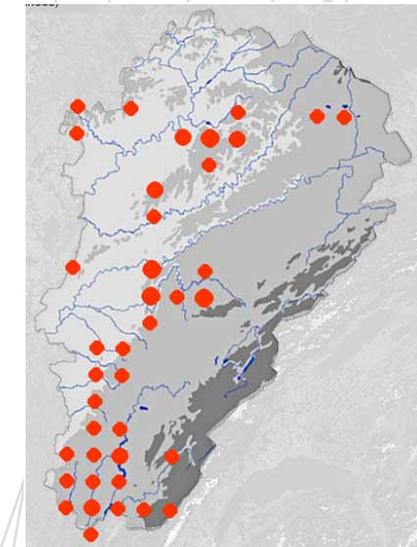


Lézard vert © Benoit Feuvrier



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Lézard vert en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

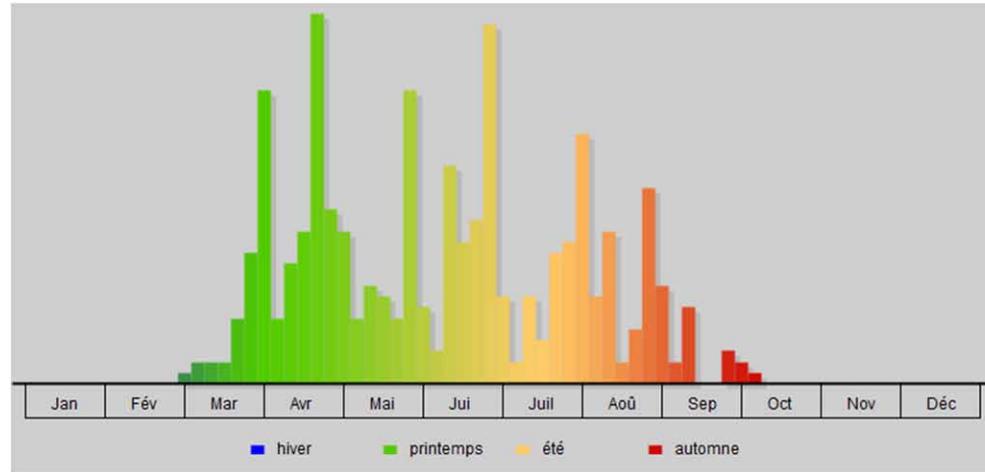


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lézard vert // *Lacerta bilineata*



Phénologie du Lézard vert en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

Classé LC « préoccupation mineure » en liste rouge nationale, le statut du Lézard vert est « potentiellement menacé » en Franche-Comté. Constatée en particulier en limite de distribution, la régression du lézard vert est liée à sa plus grande exigence écologique. Les atteintes portées aux réseaux de pelouses et milieux associés favorables expliquent son déclin. La déprise agricole sur ces milieux peu productifs entraîne leur enrichissement et ainsi leur baisse progressive d'attractivité. Parallèlement à cela, l'arasement de haies et murgers, l'enrésinement de sites, l'extension urbaine sur les coteaux, le développement de carrières et autres activités sur les secteurs favorables au Lézard vert concourent au morcellement croissant des habitats du saurien et du cortège d'espèces bénéficiant de conditions écologiques similaires. Derrière ces processus, c'est bien l'isolement des populations qui guette. Par ailleurs, l'utilisation des pesticides, en agriculture mais également à proximité des zones d'habitation ainsi que la prolifération des chats domestiques, dont l'action de prédation sur les populations de lézards ne peut être négligeable, accroissent l'effet du mitage des habitats.

En Franche-Comté, le Lézard vert est pris en compte par les gestionnaires de plusieurs sites (Réserves naturelles nationales et régionales, Espaces Naturels Sensibles du Doubs - ENS, Natura 2000, CENFC). Des suivis pluriannuels spécifiques sont notamment réalisés par les conservateurs des réserves naturelles de Mancy et du ravin de Valbois ainsi que sur l'ENS de la côté de Moini à Quingey dans le but de dégager des tendances démographiques de l'espèce.

Dans une période où la prise en compte des continuités écologiques est mise en lumière, via notamment la politique « Trame Verte et Bleue » découlant du Grenelle de l'Environnement, il est important de se concentrer, au-delà de la conservation de certains sites phares, sur le maintien de réseaux d'habitats fonctionnels en région. Dans ce type d'approche, le lézard vert peut être érigé en tant qu'emblème des milieux qu'il occupe ; il est d'ailleurs considéré comme bio-indicateur en limite d'aire de répartition, en Alsace.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth - mise à jour : mai 2011



Couple de Lézards verts © Jean-Philippe Paul

Habitat type du Lézard vert © Guillaume Petitjean

